

00000003132_{U.G.B/SG/DSOS/CSB/rns}

Saint-Louis, le 3 OCT. 2024

RECTORAT

NOTE D'INFORMATION

(Année académique 2024/2025)

Objet : prorogation des demandes d'admission des nouveaux bacheliers titulaires d'un baccalauréat étranger.

Il est porté à la connaissance des nouveaux bacheliers sénégalais et non sénégalais titulaires d'un baccalauréat étranger que la date limite de réception des dossiers de demande d'admission initialement fixée au <u>vendredi 04</u> octobre est reportée au vendredi 18 octobre 2024 à 12 heures.

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- un formulaire de demande d'admission à télécharger sur www.ugb.sn;
- Une copie légalisée du relevé de notes du Baccalauréat 2024;
- Un certificat de nationalité.

LARGE DIFFUSION

Le Recteur So Pr. Magatte NDIAYE